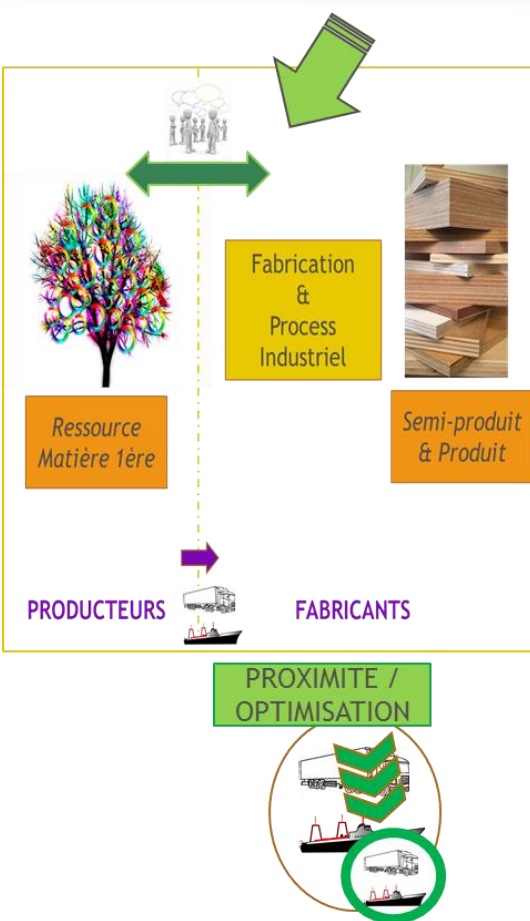


Ressource et Matière Première « Durable » : une responsabilité assumée

ENGAGEMENT

citoyen



Populiculture et Peupliers, en France...

une filière en redynamisation grâce à une chaîne de valeur partagée sur les territoires.

Contexte :

- ⚡ Depuis plus de 20 ans, en France, on reboise en peuplier moins que ce que l'on récolte : le rythme des replantations du Peuplier est passé de 2,3 millions de plants plantés par an au début des années 1990, à moins de 600 000 plants/an en 2013.
- ⚡ Des causes multiples : culturelles, économiques, environnementales, écologiques, fiscales, patrimoniales, structurelles, territoriales...
 - ⚡ La récolte est en baisse et pourtant, la demande est en hausse !
 - ⚡ Le déficit de plantation conduit la filière populicole vers un manque de bois à partir de 2020-2022...
 - ⚡ Il est donc urgent de replanter

C'est pourquoi un groupe d'industriels et exploitants, décidés à agir, a créé *Merci le Peuplier*.

Ressource et Matière Première « Durable » : une responsabilité assumée

ENGAGEMENT

CITOYEN

Populiculture et Peupliers, en France...

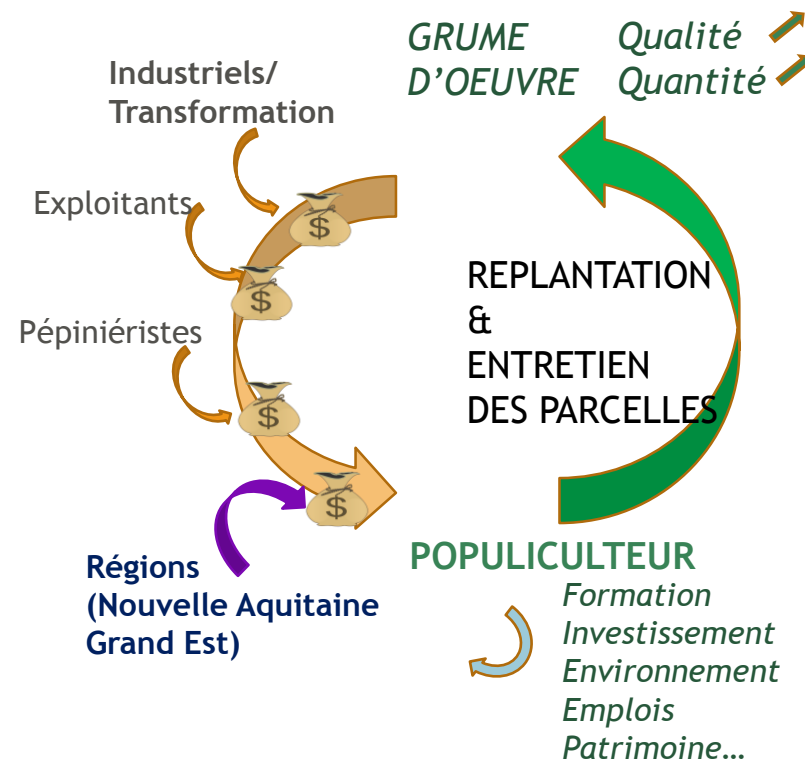
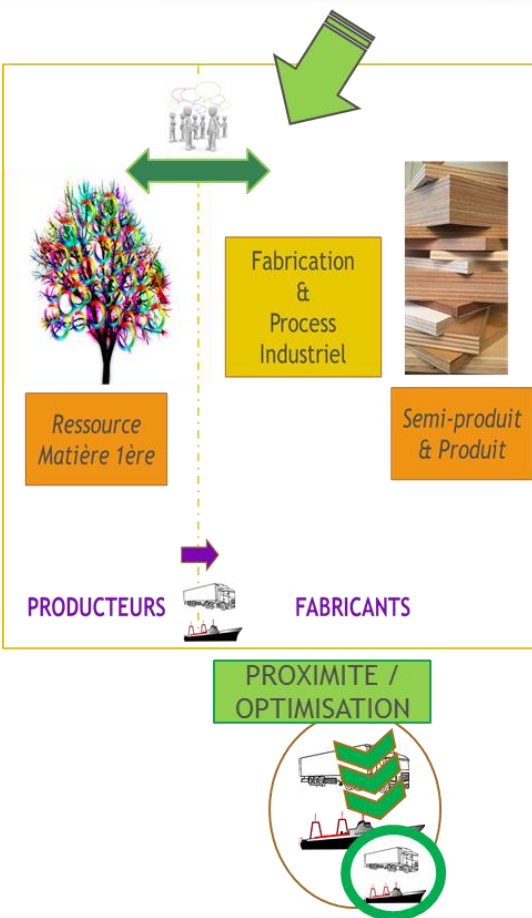
une filière en redynamisation grâce à une chaîne de valeur partagée sur les territoires.

La charte Merci le Peuplier, qu'est-ce que c'est ?

Les acheteurs engagés dans Merci le Peuplier rappellent au populteur, à chaque achat de lot, l'importance du peuplier et lui proposent de signer une convention :

- le populteur s'engage à reboiser dans les 2 ans,
- l'acheteur s'engage à lui verser alors une aide de 2,50€/plant.

De plus, en achetant ses plants à un pépiniériste Merci le Peuplier, le populteur bénéficiera d'une réduction de 0,30€/plant



En ce début d'année **2019**, le cap du **million d'euros** vient d'être franchi. Ce sont en effet **400 000 plants** que les entreprises ont contribué à financer, grâce à la charte « Merci le peuplier » depuis son lancement, en **2014**, soit **2 200 hectares**.